

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

1^{re} assemblée ordinaire

Le 10 septembre 2012

Procès-verbal de la 1^{re} assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le lundi 10 septembre 2012 au bureau du district, 425 rue Champlain, à Dieppe, de 19 h 07 à 22 h 15.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Madame Pamela Doiron
Madame Suzanne Gagnon
Monsieur Roger Martin, vice-président
Monsieur Gérard McKen
Madame Mathiane Vachon-Gravel
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Monsieur Gérald Richard, directeur général et secrétaire du CED
Madame Monique Boudreau, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Diane Albert-Ouellette, directrice exécutive à l'apprentissage
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCE

Monsieur Marc LeBlanc

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 07, en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et tout particulièrement à Madame Mathiane Vachon-Gravel à titre d'élève-conseillère. Il félicite le personnel et la direction générale pour une excellente rentrée scolaire.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Monsieur Marc LeBlanc a motivé son absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

Le point suivant sera ajouté à l'ordre du jour :

- 9.4 Rémunération des membres du CED et demandes de remboursement des frais de déplacement

2012-09-10 – CED - DSFS – 1

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Michel Côté)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Considération et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2012
4. Questions découlant du procès-verbal
5. Agenda automatique
 - 5.1 Plan éducatif 2012-2013
 - 5.2 Plan de dépenses 2012-2013
 - 5.3 Planification stratégique des établissements scolaires et programme d'immobilisation
 - 5.4 Représentant du Conseil au CA du Centre communautaire Sainte-Anne
6. État des lieux – District scolaire francophone Sud
Pause
7. Processus de gouverne
 - 7.1 Adoption de la méthode de gouverne
 - 7.2 Suivi de la session de travail
 - 7.3 Prochaine session de travail
8. Points d'information de la présidence
 - 8.1 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
 - 8.2 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
 - 8.3 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
 - 8.4 Commission scolaire francophone – Territoires du Nord-Ouest (lettre d'appui)
9. Points d'information de la direction générale
 - 9.1 Comité directeur du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF)
 - 9.2 Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE)
 - 9.3 École Moncton Nord – mise à jour

- 9.4 Rémunération des membres du CED et demandes de remboursement des frais de déplacement (*ajout*)
- 10. Calendrier des réunions 2012-2013
- 11. Levée de la séance

3. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUILLET 2012

2012-09-10 – CED - DSFS - 2

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2012 tel qu'il a été présenté. (Michel Côté, Gilles Cormier)

Unanimité

4. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres passent en revue les dossiers qui ont fait l'objet du suivi de la réunion du 4 juillet 2012.

- a) 6 – Élève-conseillère : la candidature de Madame Vachon-Gravel a été envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Le ministre a accepté cette candidature.

La durée du mandat pour un élève-conseiller est fixée à un an au maximum. Plus précisément, le mandat pour chaque élève-conseiller se termine le 30 juin de l'année suivant sa nomination peu importe de la date d'assermentation. Le directeur général informe les membres qu'un comité a été mis sur pied pour étudier les questions en lien avec ce dossier (comité du MEDPE).

- b) Programme du Baccalauréat international (BI) : l'ancien CED du DS01 avait envoyé une lettre au ministre lui demandant d'implanter le programme du BI dans toutes les écoles secondaires francophones. Dans sa réponse, le ministre a suggéré une rencontre à l'automne avec le nouveau CED du District scolaire francophone Sud. Le Conseil est intéressé à poursuivre cette discussion. Un membre a suggéré que ce dossier soit porté à l'ordre du jour du prochain Forum provincial sur l'éducation. Le président poursuit en informant les membres qu'il en discutera également avec les présidences des CED et les directions générales des districts francophones lors d'une rencontre le 12 septembre prochain.

5. Agenda automatique

5.1 Plan éducatif 2012-2013

Conformément à l'article 36.9 (3) de la Loi sur l'éducation, un conseil d'éducation de district présente au ministre le 1^{er} juillet de chaque année, une mise à jour de son plan éducatif de district. Durant cette année de transition et pour permettre à la gouverne d'établir ses finalités, les écoles du district fonctionneront avec les plans éducatifs des anciens districts 01 et 11 pour

l'année scolaire 2012-2013. Les plans éducatifs seront présentés à la réunion du CED en octobre pour permettre certains ajustements mineurs. De plus, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est dans le processus d'élaboration de son plan éducatif pour les trois prochaines années. Le président informe les membres qu'il en discutera avec les présidences des CED et les directions générales des districts francophones lors d'une rencontre le 12 septembre prochain.

Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

5.2 Plan de dépenses 2012-2013

Une première ébauche du budget a été remise aux districts scolaires pour analyse durant semaine du 20 août. L'équipe du secteur des finances est en train d'analyser le budget en considérant l'arrimage des deux anciens districts. En raison de la date tardive de la remise du budget et du travail d'analyse demandé, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance accepte que le plan de dépenses approuvé par le Conseil soit remis en octobre.

Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

5.3 Planification stratégique des établissements scolaires et programme d'immobilisation

La planification stratégique des établissements scolaires et programme d'immobilisation a été présentée aux CED des districts 01 et 11 en juin dernier pour approbation et envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Nous attendons l'annonce des projets à venir pour le District scolaire francophone Sud d'ici quelques mois. Historiquement, nous avons des nouvelles à cet effet en novembre.

La liste de priorités en lien avec les projets d'immobilisation pour le District scolaire francophone Sud a été remise aux membres du Conseil.

5.4 Représentant du Conseil au CA du Centre communautaire Sainte-Anne

Il y a deux membres représentants la grande région de Fredericton au Conseil d'éducation. La direction générale fera un suivi à savoir si l'élève-conseillère peut siéger au CA du Centre communautaire Sainte-Anne et si le membre du CED doit être citoyen ou citoyenne de cette communauté.

2012-09-10 – CED – DSFS - 3

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil procède à la nomination de Monsieur Willy Wilondja à titre de représentant du CED au Conseil d'administration du Centre communautaire Sainte-Anne. (Réal Allain, Gérard McKen)

Unanimité

Une lettre sera envoyée à la présidence du Conseil communautaire Sainte-Anne.

2012-09-10 – CED – DSFS - 4

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil procède à la nomination de Madame Mathiane Vachon-Gravel à titre de 2^e représentante du CED au Conseil d'administration du Centre communautaire Sainte-Anne si sa candidature est admissible. (Réal Allain, Gilles Cormier)

Unanimité

6. État des lieux – District scolaire francophone Sud

Les membres ont pris connaissance de l'ébauche de l'organigramme du district. Le directeur général et le directeur des ressources humaines ont fait un survol de son contenu et ont répondu aux questions des membres.

À ce moment-ci, le président a profité de l'occasion pour informer les membres que l'achat du terrain pour la construction d'une nouvelle école primaire (M-5 pour 300 élèves) de langue française dans la vallée de Kennebecasis a été annoncé le 9 septembre dernier à Quispamsis. L'ouverture de cette école est prévue pour septembre 2014.

7. Processus de gouverne

7.1 Adoption de la méthode de gouverne

2012-09-10 – CED - DSFS - 5

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud adopte le modèle de gouvernance par politiques. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

7.2 Suivi de la session de travail

Comme suite à la session de travail du Conseil en aout dernier et à la demande de ce dernier, Monsieur Léon Richard a fait un premier travail d'arrimage des politiques des CED des anciens districts scolaires 01 et 11 en vue d'une prochaine session de travail afin que le CED du DSFS puisse se doter de politiques. Le document a été distribué aux membres afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la prochaine session de travail.

7.3 Prochaine session de travail

Un sondage électronique sera envoyé aux membres dans les meilleurs délais afin de déterminer la date de la prochaine session de travail. Les dates visées sont : 24, 25, 26 ou 27 septembre, de 16 h à 21 h. Pour ceux et celles qui ne peuvent s'y rendre, ils pourront participer par visioconférence.

8. Points d'information du président

8.1 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Le congrès annuel et l'AGA de la FNCSF auront lieu à Moncton les 18, 19 et 20 octobre prochain. Le Conseil a droit à 3 membres votants à l'AGA et il doit choisir parmi les membres qui participeront au congrès, soit : Roger Martin, Pamela Doiron, Suzanne Gagnon, Gilles Cormier, Gilles Bourque, Réal Allain, Gérard McKen, Michel Côté et Willy Wilondja.

Plusieurs membres ont indiqué qu'ils ne voulaient pas être membres votants au congrès de cette année.

2012-09-10 – CED - DSFS - 6

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil nomme Monsieur Gilles Bourque, président du CED, comme membre votant à l'AGA de la FNCSF et si plus de 2 autres membres sont intéressés à être désignés membres votants, le Conseil procédera par tirage au sort. (Gérard McKen, Gilles Cormier)

Unanimité

En ce qui a trait à la participation de l'élève-conseillère, le directeur général explique qu'elle peut participer au congrès et à l'AGA au même titre que les autres membres si tel est son désir, mais ne pourrait pas être déléguée à titre de membre votant à l'AGA pour l'instant. Cette situation a été portée à l'attention de la FNCSF.

À la lumière des discussions, les membres votants à l'AGA seront :

- Suzanne Gagnon
- Roger Martin
- Gilles Bourque

Les membres substitués seront :

- Gérard McKen
- Willy Wilondja

Les noms des membres votants et substitués seront envoyés à la FNCSF.

8.2 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

Le congrès annuel et l'AGA de la FCENB auront lieu à Campbellton les 12, 13 et 14 octobre prochain. Le Conseil a droit à 5 membres votants à l'AGA qu'il doit choisir parmi les membres qui participeront au congrès, soit : Pamela Doiron, Roger Martin, Gilles Cormier, Gilles Bourque, Réal Allain, Gérard McKen et Willy Wilondja. Il a également droit à 3 représentants au conseil d'administration de cette même Fédération. En ce qui a trait à la participation de l'élève-conseillère, le président explique qu'il y a un moratoire présentement quant à la participation des élèves-conseillers et des élèves-conseillères aux activités de la FCENB.

Les membres suivants seront membres votants à l'AGA de la FCENB :

- Gilles Cormier
- Gérard McKen
- Réal Allain
- Pamela Doiron

- Gilles Bourque

Les membres suivants seront membres substitués :

- Willy Wilondja
- Roger Martin

2012-09-10 – CED - DSFS - 7

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le président du Conseil continu de siéger au conseil d'administration de la FCENB comme membre d'office. (Gérard McKen, Gilles Cormier)

Unanimité

Les membres suivants ont manifesté leur intérêt à siéger au CA de la FCENB : Gérard McKen et Roger Martin.

2012-09-10 – CED - DSFS - 8

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les 3 représentants du CED du DSFS au conseil d'administration de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick pour la prochaine année sont : Gérard McKen, Roger Martin et Gilles Bourque (Suzanne Gagnon, Réal Allain)

Unanimité

Cette information sera envoyée à la FCENB.

8.3 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

Le 65^e congrès de l'ACELF se déroulera à Montréal les 22 et 23 septembre prochains. Après avoir sollicité l'intérêt des membres à participer à cette activité, le président informe le Conseil que Monsieur Gérard McKen y participera. Ce dernier fera un court rapport de sa participation lors de la prochaine réunion.

8.4 Commission scolaire francophone – Territoires du Nord-Ouest (lettre d'appui)

La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest a reçu le verdict d'un procès intenté contre le gouvernement des TNO en lien avec son droit de gestion des écoles francophones. Le gouvernement des TNO a décidé de porter ce jugement en appel. Le Conseil désire appuyer la Commission scolaire francophone des TNO dans ce dossier.

2012-09-10 – CED – DSFS – 9

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation appuie la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest en lien avec ce dossier en lui envoyant une lettre. (Roger Martin, Michel Côté)

Unanimité

Une lettre sera envoyée à la Commission scolaire française des Territoires du Nord-Ouest.

9. Points d'information de la direction générale

9.1 Comité directeur du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF)

Cette information a été remise aux membres du Conseil à titre de renseignement.

9.2 Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE)

Cette information a été remise aux membres du Conseil à titre de renseignement.

9.3 École Moncton Nord – mise à jour

Le directeur des services administratifs et financiers a fait un survol de l'historique de ce dossier et a fait une mise à jour de l'état d'avancement du dossier. Il termine en informant le Conseil qu'un sondage sera envoyé aux parents dans les prochaines semaines afin de connaître leur préférence en ce qui a trait à l'école de fréquentation de leur enfant (école Champlain ou école Moncton Nord).

À noter que le Conseil a envoyé une lettre au ministre le 27 juin dernier relativement au nom de cette école. Nous n'avons pas encore reçu de réponse.

9.4 Rémunération des membres du CED et demandes de remboursement des frais de déplacement

Le directeur général informe le Conseil que les districts attendent des directives du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en ce qui a trait à la façon de procéder pour la rémunération des membres. Ce point sera discuté lors de la rencontre des présidences des CED et des directions générales des districts francophones le 12 septembre prochain.

Afin d'assurer la rapidité des remboursements des frais de déplacement, on demande aux membres qui ne l'ont pas déjà fait, de fournir un chèque annulé afin que le remboursement de leurs frais soit effectué par dépôt direct. Les demandes de remboursement peuvent être soumises en remplissant le formulaire vert (papier) ou en remplissant un formulaire électronique. Ce dernier leur sera envoyé. Un rappel de ne pas oublier d'annexer les reçus à leur formulaire s'il y a lieu. Une copie des directives en lien avec le remboursement des dépenses sera envoyée aux membres.

10. Calendrier des réunions 2012-2013

Deux calendriers ont été proposés pour l'année 2012-2013 :

- Calendrier 1 : 1^{er} lundi du mois
- Calendrier 2 : dernier lundi du mois (exceptions aux mois d'octobre, novembre et décembre)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte le calendrier 2 et que 5 des réunions aient lieu aux différents centres d'appui, les autres auront lieu au bureau du district. (Suzanne Gagnon, Gilles Cormier)

Unanimité

Voici le calendrier des réunions du CED – 2012-2013 :

		Endroit à déterminer
1 ^{re} réunion	10 septembre 2012	Bureau du district
2 ^e réunion	1 ^{er} octobre 2012	
3 ^e réunion	5 novembre 2012	
4 ^e réunion	3 décembre 2012	
5 ^e réunion	28 janvier 2013	
6 ^e réunion	25 février 2013	
7 ^e réunion	25 mars 2013	
8 ^e réunion	29 avril 2013	
9 ^e réunion	27 mai 2013	
10 ^e réunion et AGA	24 juin 2013	

À la demande d'un membre, le calendrier des réunions des CPAE sera envoyé au Conseil dès que l'information sera reçue.

L'adresse du site Web du District scolaire francophone Sud est :

<http://francophonesud.nbed.nb.ca/>

Cette information sera également envoyée aux membres par courriel.

11. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Gérard McKen que la séance soit levée (22 h 15).

Gilles Bourque
Président

Gérald Richard
Secrétaire